



MUNICIPALITÉ DE PRANGINS

AU CONSEIL COMMUNAL
DE PRANGINS

Préavis No 34/00

Concerne : Demande d'un crédit de Fr. 144'000.--, en vue de réaliser les travaux de finitions du 1^{er} étage de la maison Fischer.

Municipal responsable : M. André Fischer

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

PREAMBULE

Suite aux préavis Nos 63/97 et 4/98, la maison Fischer a été entièrement restaurée en 1998/99.

Actuellement, seul le 2^{ème} étage dans les combles et le rez-de-chaussée sont aménagés.

Le rez-de-chaussée est loué au Bureau d'architecture EZECHIEL. Les travaux ont été financés pour un montant de Fr. 50'000.--, porté au budget 2000. Le décompte final se monte à Fr. 57'882.50.--.

Les combles sont mis à disposition de l'USL.

Le 1^{er} étage se trouve à l'état brut. La Municipalité s'est décidée à suivre les recommandations de la régie mandatée pour évaluer l'état locatif du bâtiment. Il est plus facile de trouver un locataire pour des bureaux aménagés et disponibles

immédiatement. D'autre part, en cas de résiliation de bail, nous n'avons pas le problème de locaux aménagés spécifiquement pour les besoins particuliers d'un locataire.

Les travaux nécessaires pour pouvoir louer ces locaux font l'objet du présent préavis. La valeur locative estimée dans la région pour ce type de locaux varie de Fr. 220.- à Fr. 250.- le m2.

La Municipalité a mandaté le bureau Ezéchiél, à Prangins, pour réaliser l'étude et la direction des travaux.

TRAVAUX PREVUS

Les travaux comprennent :

1) Gros œuvre

Doublage des murs de façade.

Cloisonnements pour création d'un local W.C. et lavabo et d'un coin cuisinette.

Création d'une chape sèche phonique.

Création d'un faux plafond F60.

Possibilité de cloisonnement ultérieur par cloison légère phonique.

2) Installation technique

Local sanitaire équipé d'un WC et d'un lave-mains.

Local cuisinette.

Installation électrique (230V) modulable en fonction des besoins du locataire.

Installation téléphonique tubes vides prêts pour installation analogique ou numérique.

Installation réseau : tubes vides.

3) Finitions

Moquette pour locaux professionnels dans bureaux.

Carrelage et faïence dans local sanitaire et cuisinette.

Crépis talochés et/ou peinture aux murs.

COÛTS

Travaux	Fr.	108'500.--
Taxes et frais divers	Fr.	3'000.--
Divers et imprévus	Fr.	14'500.--
Honoraires	Fr.	18'000.--

Montant total : Fr. 144'000.--
=====

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre des décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le préavis municipal No 34/00 concernant une demande d'un crédit de Fr. 144'000.--, en vue de réaliser les travaux de finitions du 1^{er} étage de la maison Fischer,

lu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

attendu que ce dernier été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- 1) d'adopter le préavis municipal No 34/00 concernant une demande d'un crédit de Fr. 144'000.--, en vue de réaliser les travaux de finitions du 1^{er} étage de la maison Fischer.
- 2) d'accorder un crédit de Fr. 144'000.--, pour la réalisation des travaux en question.
- 3) de porter au budget de fonctionnement, durant 30 ans, la somme de Fr. 4'800.-- par année au titre d'amortissement de l'ouvrage.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 15 août 2000, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

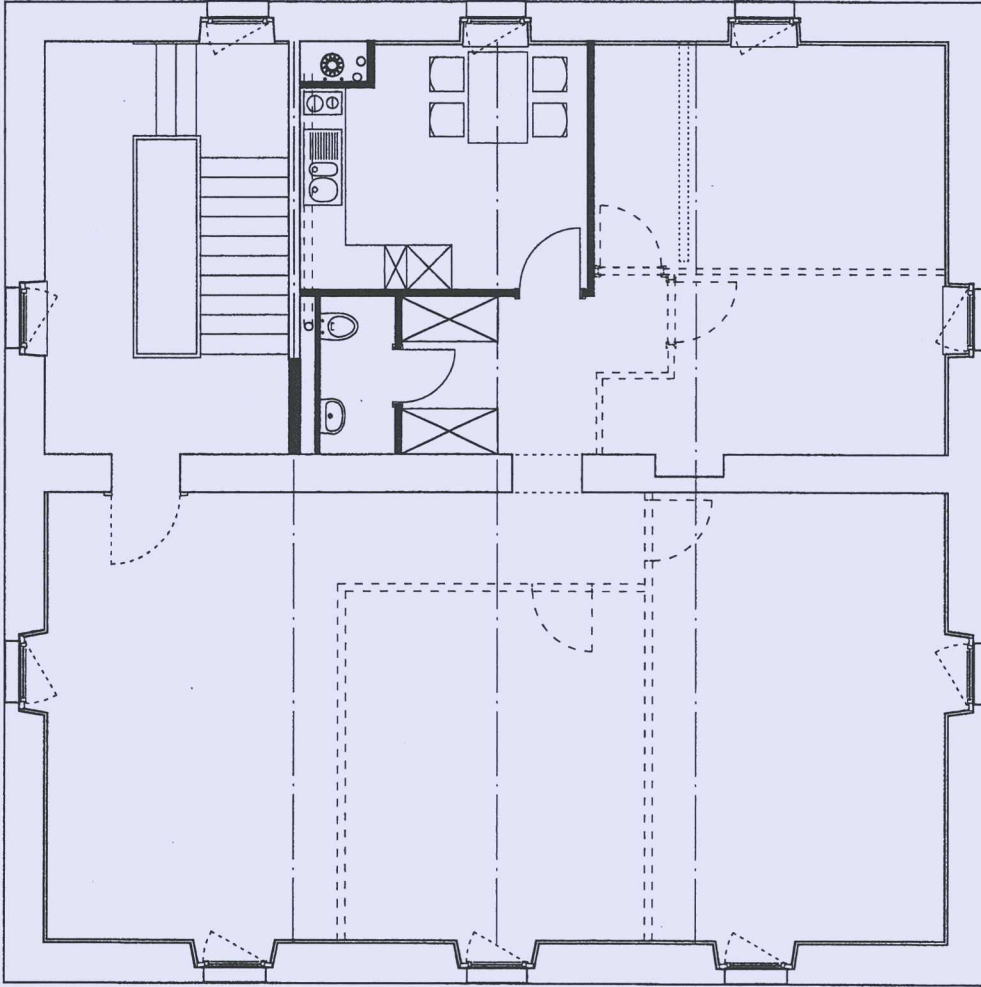
M. H.R. Kappeler



Le secrétaire

A. Badel

Annexe : Plan



M.O.
Commune de Pringins
1187 PRINGINS



MANSION FISCHER
AMENAGEMENT DES LOCALS
HIS ET LOCATION ALTEME
PROJET

PLAN Variante 2
A compléter

Architecte: FISCHER-2

Date: 01.01.2000
Ech: 1/100
N° de plan: 19.07.00